



PROCEDURE D'ANNULATION D'UNE SEANCE DE VOILE

2 POSSIBILITES

L'ENSEIGNANT ANNULE

En cas d'indisponibilité (absence non remplacée...)

DES QUE POSSIBLE

LA BASE DE VOILE ANNULE

En cas de mauvais temps (très fort vent, très forte pluie annoncée)

DES QUE POSSIBLE

L'ENSEIGNANT/LE DIRECTEUR PREVIENT :

- LA BASE OU SON MONITEUR DE VOILE REFERENT
- LE SERVICE DES SPORTS qui annule les transports (Seulement si les 2 classes sont concernées par l'annulation)

- LES PARENTS SONT PREVENUS POUR VENIR RECUPERER LEUR ENFANT, S'ILS LE PEUVENT. LES ELEVES RESTANTS SONT REPARTIS, UN ENSEIGNANT DE L'ECOLE SURVEILLE LES ELEVES SUR LE TEMPS DE MIDI (PIQUE NIQUE). IL EST INDEMNISE.
- Si aucun enseignant n'est disponible, contacter la Mairie pour la gestion des enfants restants.

LA BASE PREVIENT :

- LES ECOLES OU LES ENSEIGNANTS CONCERNES
- LE SERVICE DES SPORTS qui annule les transports.

- LES PARENTS SONT PREVENUS POUR VENIR RECUPERER LEUR ENFANT, S'ILS LE PEUVENT. L'ENSEIGNANT SURVEILLE LES ELEVES RESTANTS SUR LE TEMPS DE MIDI (PIQUE NIQUE). IL EST INDEMNISE.

Numéros de téléphone :

SIVOM : 04 78 04 21 24 ou 06 49 79 02 48
 SERVICE DES SPORTS : 04 72 45 16 72 (Cécile LAMBLOT) transports
 SERVICE EDUCATION : 04 72 45 16 67 temps de midi

MARCEL PAGNOL Elémentaire : 04 78 31 42 81
 GRAND LARGE Elémentaire : 04 78 31 41 02
 CONDORCET : 04 78 31 54 02
 JACQUES PREVERT : 04 78 31 64 71
 LE CARREAU : 04 78 31 49 18
 LES CALABRES : 04 78 31 71 20
 RENE CASSIN : 04 78 31 46 05
 JULES FERRY : 04 78 04 23 06

Nouvelles conditions tarifaires du transporteur

Date de l'annulation	+ de 3 jours avant le départ	Entre 2 jours et la veille du départ	Le jour du départ
Pénalité à payer	0 €	25 % du transport	50 % du transport